

TARIFS

Le tarif dépend du **quotient familial (QF)**. Le quotient familial est déterminé par le revenu fiscal de référence du foyer, mentionné sur l'avis d'imposition N-1 divisé par 12 puis par le nombre de parts fiscales.

	Tarif journée (repas inclus)
Annéciens	12 € à 36 €
Extérieurs	39.60 €

RETARDS

Un retard est constaté au-delà de 10 minutes après la fermeture. Après 3 retards, les réservations sont temporairement suspendues afin de garantir le bon fonctionnement du service.

ABSENCES

Toute absence doit être **signalée rapidement** (mail ou téléphone)

En cas de **3 absences non justifiées** l'ensemble des réservations de l'activité sera supprimé. Les familles ne pourront plus s'inscrire dans un centre de loisirs municipal pour l'année scolaire en cours

En cas de **rendez-vous médical ou de situation exceptionnelle**, une arrivée ou un départ est possible **uniquement à 11h30 ou 13h30**, après accord préalable avec le responsable de l'accueil. **La journée complète reste facturée.**

SANTE ET SECURITE

Pour la santé et la sécurité de tous, un enfant ayant de la fièvre (38 °C ou plus) ne peut pas être accueilli. En cas de problème de santé dans la journée, les parents seront appelés pour venir récupérer rapidement leur enfant.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le règlement complet des centres de loisirs est disponible sur le portail famille ou dans les centres de loisirs

<https://www.espace-citoyens.net/annecy-familles/>

CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX

2026-2027



DIRECTION JEUNESSE ET ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Avec le soutien de la
Caisse d'Allocation
Familiiale de Haute-Savoie

UN ACCUEIL EDUCATIF POUR TOUS LES ENFANTS

Les centres de loisirs municipaux accueillent tous les enfants de 3 à 11 ans dans un cadre sécurisé et éducatif. Les enfants de moins de 3 ans peuvent également être accueillis dès l'été précédant leur entrée à l'école, à condition d'être scolarisés en septembre et d'avoir 3 ans avant le 31 décembre.

Les centres sont ouverts à tous, y compris aux enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques, avec un accueil adapté si nécessaire.

Chaque centre s'appuie sur un projet pédagogique qui définit les objectifs éducatifs et garantit la sécurité physique, morale et affective des enfants. Votre interlocuteur principal est le/la responsable du centre.

ESPACE LOISIRS (Annecy-le-Vieux) 6 à 11 ans Directeur : Yoann GUILLOUX	Sport Espace Glaisins, 6 rue de la Frasse, 74940 Annecy Email : espaceloisirs@annecy.fr 06 65 62 43 37
JARDIN DES LOISIRS (Annecy-le-Vieux) 3 à 5 ans Directrice : Aline ROZAN	Groupe scolaire du Lachat, 6 rue du Lachat, 74940 Annecy Email : jardindesloisirs@annecy.fr 06 32 72 04 50
ÎLOT JEUX (Pringy) 3 à 11 ans Directrice : Laura PICHOT	Groupe scolaire de Pringy, 235 route de Promery 74370 Annecy Email : ilotjeux@annecy.fr 07 64 50 10 26
SEYBULON (Seynod) 3 à 11 ans Directrice : Alison BASTARD	Groupe scolaire du CEP, 4 rue du CEP, 74600 Annecy Email : seybulon@annecy.fr 06 98 98 14 91
Direction Jeunesse et Animation Socioculturelle	Maison pour la Planète, route de Metz Email : jeunesse@annecy.fr 04 85 46 76 90

HORAIRES D'ACCUEIL

Mercredis (période scolaire)

7h30 à 18h30

Accueil de 7h30–9h00 et de 17h00–18h30

Vacances scolaires

8h00 à 18h15

Accueil de 8h00–9h00 et de 17h00–18h15

Inscription à la journée uniquement

En cas de situation exceptionnelle, des arrivées ou départs à 11h30 ou 13h30 sont possibles sur accord du responsable, mais la journée complète reste facturée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est possible :

- via le **Portail Familles** <https://www.espace-citoyens.net/annecy-familles/>
- auprès d'un accueil de proximité

Dossier unique valable pour l'année scolaire

L'inscription est limitée à un seul centre de loisirs municipal ; tout changement peut être demandé auprès du responsable, sous réserve des places disponibles.

PERIODES D'OUVERTURE

Période	Période de réservation
Mercredis en période scolaire 2 septembre 2026 au 30 juin 2027	A partir du 22 juin 2026 à 8h30 Puis tout au long de l'année scolaire
Vacances automne Lundi 19 octobre 2026 au vendredi 30 octobre 2026	Du lundi 21 septembre 2026 à 8h30 Au dimanche 04 octobre 2026 à 23h59
Vacances Noël 21 décembre 2026 au 1 janvier 2027	Fermé
Vacances d'hiver Lundi 15 février 2027 au vendredi 26 février 2027	Du lundi 18 janvier 2027 à 8h30 Au dimanche 31 janvier 2027 à 23h59
Vacances de printemps Lundi 12 avril 2027 au vendredi 23 avril 2026	Du lundi 15 mars 2027 à 8h30 Au dimanche 28 mars 2027 à 23h59
Vacances d'été Lundi 5 juillet 2027 au vendredi 30 juillet 2027 (Îlot Jeux : ouverture août non confirmé)	Du lundi 24 mai 2027 à 8h30 Au dimanche 20 juin 2027 à 23h59

RESERVATIONS DES MERCREDIS (HORS VACANCES)

Les réservations sont possibles **jusqu'à 16 jours** avant la date. Passé ce délai, il convient de contacter le/la responsable du centre de loisirs.

RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES

Petites vacances	4 semaines avant	3 semaines avant	2 semaines avant	1 semaine avant	Début des petites vacances scolaires
Annéciens					
Extérieur					

Vacances été	6 semaines avant	5 semaines avant	4 semaines avant	3 semaines avant	2 semaines avant	1 semaine avant	Début des vacances d'été
Annéciens							
Extérieur							

 Réservation possible

 Réservation impossible

Après le délai de réservation :

- Il est impossible de supprimer une réservation et elle sera facturée.
- Il est possible d'ajouter une réservation en contactant directement le responsable du centre de loisirs dans la limite des places disponibles